

## **S**ervices de soins d'hygiène

### **Objectif général :**

assurer à la personne l'aide nécessaire à ses soins d'hygiène.

### **Conditions spécifiques :**

- ◆ aucune assistance au transfert au fond de la baignoire n'est donnée sans équipement de levage ;
- ◆ si l'utilisateur a besoin d'aide pour entrer/sortir de la baignoire ou du cabinet de douche, des barres de soutien doivent être installées aux endroits requis ;
- ◆ un banc de transfert ou une planche de bain est nécessaire pour prendre une douche en position assise au-dessus de la baignoire ;
- ◆ aucun soin d'hygiène n'est offert à la baignoire si des marches ou portes de douche coulissantes font obstacle à son accès ;
- ◆ le déshabillage et l'habillage se font dans un endroit aéré et où l'espace ne restreint pas les mouvements (exemple : chambre à coucher). Une robe de chambre en ratine est suggérée pour assurer le confort.

## **S**ervices de soins d'hygiène

### **Accessoires ou équipements nécessaires :**

- ◆ tapis de caoutchouc ou surface antidérapante à l'intérieur de la baignoire ;
- ◆ tapis antidérapant à l'extérieur de la baignoire ;
- ◆ douche-téléphone comprenant :
  - ◇ boyau de 1,8 m (6 pieds) ;
  - ◇ pomme de douche avec coude pivotant intégré ou ajouté ;
  - ◇ support mural pour accès à la pomme de douche en position assise (compatible avec le coude pivotant) ;
- ◆ trois serviettes de bain et deux débarbouillettes ;
- ◆ petit banc de huit à dix pouces (20 à 25 cm) de hauteur à l'extérieur de la baignoire, par exemple, le tabouret « Rubbermaid ».

### **Soins d'hygiène au lit :**

des conditions particulières s'appliquent pour les soins d'hygiène dispensés au lit.

**Ces conditions sont essentielles pour assurer votre sécurité personnelle et prévenir les accidents.**



Tél. :

**Programme de services à domicile**

## **L'AIDE À DOMICILE ET L'AUXILIAIRE FAMILIALE ET SOCIALE pour**



### **AIDER**

la personne à se prendre en charge avec l'aide de son entourage et les ressources de son milieu.



### **ADAPTER**

ses habitudes de vie à ses capacités physiques actuelles.



### **COMPENSER**

les incapacités à s'occuper de soi-même et de sa maison.

# L'auxiliaire familiale et sociale

## aide la personne en difficulté et son entourage :

- à demeurer fonctionnelle le plus longtemps possible ;
- à éviter la désorganisation de la vie quotidienne ;

## intervient :

- quand les ressources personnelles, familiales et communautaires ne peuvent combler les besoins de la personne et de son milieu ;
- quand la qualité de vie ou la capacité de rester chez soi est compromise ;

## Selon le plan d'intervention, elle peut assurer :

- les services directs à la personne : soins d'hygiène, aide à l'alimentation et à la mobilité ;
- les services d'aide domestique : entretien ménager, approvisionnement, entretien des vêtements ;
- les services de soutien civique : budget, formulaires, démarches, information, références.

# Règles de fonctionnement du service d'aide à domicile

## Responsabilités du CLSC :

- communiquer les règles de fonctionnement du service ;
- prévenir l'utilisateur quand il y a une modification d'horaire ;
- s'assurer du respect de la confidentialité ;
- s'assurer que l'organisation du travail et les techniques utilisées pour l'accomplir sont sécuritaires ;
- réévaluer les services en fonction de l'évolution des besoins.

## Responsabilités de l'utilisateur :

- coopérer, selon les capacités, aux services donnés ;
- respecter les fonctions de l'auxiliaire familiale et sociale et son horaire de services ;
- éviter les situations où la sécurité des personnes est compromise ;
- informer le CLSC s'il doit s'absenter de son domicile alors qu'une visite est prévue.

# Sécurité des personnes

## Responsabilités du CLSC :

- déterminer les équipements requis pour assurer l'autonomie et la sécurité de l'utilisateur ;
- proposer un aménagement sécuritaire des lieux pour prévenir tout accident.



## Responsabilités de l'utilisateur :

- se procurer les équipements requis pour assurer son autonomie et sa sécurité ;
- assurer un aménagement sécuritaire des lieux pour prévenir tout accident.